



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ GREFFIER :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 1^{er} octobre 2019, immédiatement après la fin de la séance ordinaire du conseil d'agglomération fixée à 19 h, à la salle Sainte-Véronique située au 1841, boulevard Fernand-Lafontaine à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2019-40039 :

Nature et effets : La demande vise à permettre la régularisation du bâtiment accessoire (remise) situé à 0,39 mètre de la ligne latérale, alors que la réglementation exige 1,5 mètre et à 1,03 mètre de la ligne avant, alors que la réglementation exige 3 mètres

Localisation : Lot 5 995 517
Anciennement une partie du lot 59-A, rang B du cadastre officiel du Canton de Marchand
13, chemin Johansson
Matricule : 0146-44-0393

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 10^e JOUR DE SEPTEMBRE 2019

Lucie Bourque
Greffière et directrice générale adjointe